

Andrée Lajoie

Doctorat *honoris causa*, Université Concordia, 2009

Lors d'une cérémonie de collation des grades de la Faculté des arts et des sciences, tenue le 7 juin 2009, l'Université Concordia a attribué un doctorat *honoris causa* à Andrée Lajoie, professeure émérite de la Faculté de droit de l'UdeM. Au cours de la présentation qui lui a été faite, Andrée Lajoie a été qualifiée d'*universitaire innovatrice, professeure distinguée et avocate accomplie*.

Dans son allocution de remerciements, qui s'adressait aussi aux étudiants qui graduaient à la même collation de grades, Andrée Lajoie a invité les nouveaux diplômés à choisir un travail qui leur plaise plutôt que de rechercher les honneurs et l'argent, «qui viennent ou non, sans qu'on n'y puisse rien...»